

## CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MORVAN

SAISINE DU 22 MARS 2013 – SAULIEU

### LA BECASSE DES BOIS EN MORVAN. QUELS HABITATS A PRESERVER POUR MAINTENIR L'ESPECE ?

*Le Parc naturel régional du Morvan (PnrM) œuvre depuis plus de 20 ans sur la connaissance et la préservation de son patrimoine naturel. C'est dans le cadre d'un programme Oiseaux initié lors de la Charte de 1997-2007 qu'a été créée la « Station Bécasse Parc du Morvan » avec des partenaires de la première heure comme le Club National des Bécassiers 71, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la fédération régionale des chasseurs et deux fédérations départementales (21 et 71), la Société d'Histoire Naturelle d'Autun –SHNA- et des amoureux de ce beau limicole. Ces études ont été intégrées à l'Observatoire de la FAune de Bourgogne –OFAB- créé en 2000, par la SHNA et le PnrM.*

*Dans cette continuité, le Parc naturel régional du Morvan, le Club National des Bécassiers (71), l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage et la Société d'histoire naturelle d'Autun ont initié avec de nombreux partenaires depuis 2006 le « Projet Bécasse en Morvan » afin de cartographier la répartition de l'espèce en période de reproduction sur le territoire du Parc, d'étudier l'habitat sur les meilleurs sites pour être en mesure de donner des recommandations de gestion ou de préservation du milieu, de suivre l'évolution des populations dans le temps et de faciliter les échanges entre différents acteurs régionaux des milieux naturels de Bourgogne.*

*La Charte de 2008-2019 du PnrM réaffirme cette orientation stratégique d'« Agir pour les patrimoines culturels et naturels » en gérant plus activement les patrimoines naturels et pour préserver la biodiversité.*

*La Bécasse est un excellent modèle : l'oiseau mythique est bien connu de tous, une petite population nicheuse vit sur la montagne bourguignonne et renforce son originalité par rapport au reste de la Bourgogne. L'étude menée en 2011 et 2012 touche des milieux représentatifs du Morvan comme la forêt et ses milieux humides connexes, les prairies humides et paratourbeuses.*

*L'inventaire cartographique des paysages et du patrimoine naturel, pièce maîtresse de la 4<sup>e</sup> charte du Parc, soulevait bien cette notion d'habitats et de conservation de la Bécasse en période de reproduction.*

#### LA SITUATION REGIONALE DE LA BECASSE DES BOIS EN PERIODE DE REPRODUCTION

En période d'hivernage, cette espèce migratrice est relativement fréquente dans tous les massifs forestiers de Bourgogne.

Par contre, elle devient beaucoup plus rare en période de reproduction. Le suivi réalisé par le Réseau Bécasse de l'ONCFS/FNC/FDC en Bourgogne montre que ces effectifs en région Bourgogne sont localisés dans quelques secteurs où les densités sont proches de la moyenne nationale. Le territoire du Parc naturel régional du Morvan apparaît comme le cœur de l'aire de nidification de la Bécasse des bois en Bourgogne.

Dans le Morvan, la présence de nombreux cours d'eau accompagnés de boisements humides explique que l'on y trouve de plus fortes densités qu'ailleurs en Bourgogne.

Parmi les autres massifs forestiers où l'espèce est nicheuse régulière : les forêts de la Chaume (21), Châtillon-sur-Seine (21), Liau (21), Citeaux (21), Bertranges (58), Guérigny (58), Amognes (58) et les massifs autour de Noiron-sur-Seine (21).

### **Evolution de la population (1988 – 2006)**

L'aire bourguignonne de nidification de la Bécasse des bois n'a guère variée au cours des vingt dernières années, et une tendance à la hausse des effectifs semble se dessiner depuis le début des années 2000 jusqu'en 2006. Actuellement en France, la tendance est à la stabilité avec une remontée des effectifs vers le nord. Les premiers résultats du suivi débuté en 2006 dans le cadre du « Projet Bécasse en Morvan » montre une certaine stabilité de l'effectif nicheur sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan.

## **ETUDE DES HABITATS DE REPRODUCTION DE LA BÉCASSE DES BOIS DANS LE MORVAN**

### **Objectifs**

- Etudier l'habitat de la bécasse pour identifier les exigences écologiques de l'espèce dans le Morvan.
- Maintenir la population nicheuse actuelle par la définition d'orientations de gestion forestière en lien avec les habitats à enjeux identifiés.

### **Quels sont les facteurs influençant le choix de la bécasse pour un site de nidification ? Y a-t-il un « habitat type » dans le Morvan ?**

Plusieurs hypothèses :

- La reproduction de l'espèce est liée aux types d'habitats forestiers, à leur structure (stratification végétale) et leur agencement spatial (présence et surface d'habitats humides forestiers, présence et surface d'une strate herbacée au sol, diversité des milieux, mosaïque de milieux ouverts et fermés et ouverture du paysage).
- La reproduction de l'espèce est liée à l'incidence des activités humaines (traitement forestier, degré d'artificialisation, gestion des milieux ouverts, etc...).
- La topographie joue également un rôle (type géomorphologique : plateau, versant, fond de vallée, etc..., altitude et différence d'altitude, pente).

### **Méthode**

Il a été décidé de réaliser la cartographie des habitats à partir de relevés de terrain car plus précis (mais plus long) sur la base des sites suivis lors des dénombrements des mâles chanteurs en 2006 et 2010.

60 sites (30 toujours positifs et 30 toujours négatifs) positionnés au-dessus de 500m ont été sélectionnés pour cette étude et échantillonnés de juin à fin septembre 2011.

Pour chacun des sites, 70 ha autour du point central d'écoute du site ont été cartographiés.

- ✓ *La typologie des habitats pour cette étude a été construite à partir du référentiel Corine biotope. Elle a été détaillée par : présence ou non de strate herbacée, arbustive et*

*arborescente, humide/sain, avec végétation dense au sol ou sans végétation herbacée dense au sol, physionomie avec espèces végétales dominantes pour chaque strate herbacée, arbustive et arborescente et la composition floristique.*

- ✓ 82 milieux ont ainsi été identifiés qui ont été regroupés en 26 habitats et 12 grands ensembles d'habitats pour faciliter l'analyse des résultats.

## Conclusion

La présence de la Bécasse des bois nicheuse dans le Morvan est liée à :

- **La présence et la superficie de forêts de feuillus humides composées d'essences typiques de l'habitat avec strate herbacée dense au sol (type aulnaie marécageuse : saulaie marécageuse, forêts de frênes et d'aulnes).**
- **L'altitude au-delà de 500 m avec un dénivelé modéré en configuration de plateau et/ou de fond de vallon peu encaissé.**
- **La proximité de forêts humides et de milieux ouverts pour la croule.**
- **A noter la présence de l'espèce sur des sites où la surface forestière est limitée.**

Les habitats les plus représentés sur les sites de croule sont les résineux sans strate herbacée et la hêtraie. Bien que ces milieux ne soient pas favorables pour la nidification de l'espèce, il semble qu'ils ne limitent pas la présence de l'espèce mais, sans doute, son abondance.

## LES ELEMENTS RETENUS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

- ✓ Le Conseil Scientifique souligne que le territoire du Morvan est une zone d'intérêt majeur pour la reproduction de la Bécasse des bois en Bourgogne même si les densités ou encore le nombre de couples et d'individus n'est pas connu. Ces facteurs mériteraient d'être approfondis pour le suivi et le maintien de cette espèce. Le Conseil scientifique encourage la poursuite d'études sur cet oiseau en Morvan.
- ✓ Le Conseil Scientifique retient qu'il faut préserver les forêts de feuillus humides composées d'essences typiques de l'habitat pour maintenir une population nicheuse.
- ✓ Il a été démontré qu'en Russie, en France ainsi que dans le Morvan que la bécasse utilise moins les forêts matures. De ce constat, l'exploitation de ces forêts n'est pas contraire aux exigences de l'espèce. Le Conseil Scientifique rappelle qu'il soutient l'exploitation de la forêt dite de « production » qui prend en compte les milieux annexes (milieux humides, bord de cours d'eau). Ce sont des milieux optimaux pour des espèces remarquables qui sont prises en compte de plus en plus dans la gestion forestière.
- ✓ Le Conseil Scientifique préconise :
  - Le non drainage des zones humides,
  - Le maintien de l'état actuel des forêts de feuillus humides composées d'essences typiques de l'habitat lors des coupes, éventuellement leur conversion en futaie irrégulière feuillue, l'absence de coupe rase, de plantation d'autres essences feuillues (non typiques) ou résineuses,

- Le maintien d'îlots de ce type au sein des forêts dites de « production », ainsi que d'éviter l'exploitation dans ces habitats en période de reproduction et à proximité immédiate (du 15 mars au 30 juillet).

- ✓ Comme suite à l'étude menée en Suisse, le Conseil Scientifique propose de définir les dates de fin de nidification pour la bécasse afin, éventuellement, de préconiser un décalage de la date d'ouverture de la chasse de cet oiseau en Morvan pour préserver la population nicheuse locale.

***Le Conseil Scientifique souhaite que son avis soit pris en compte dans les travaux du Comité syndical et dans la Charte du Parc naturel régional du Morvan, y compris sa Charte Forestière.***

#### **Membres du Conseil scientifique ayant participé à cette contribution :**

- Gérard MOTTET, vice-président, géographie / Aménagement du territoire.
- Alain DELAVEAU, agronome.
- Gilles BROUILLET, forêt, rapporteur de la contribution.
- Vincent GODREAU, forêt, rapporteur de la contribution.

#### **Intervenants ayant contribué à cette réflexion :**

- Pascal AUZEIL, Club National des Bécassiers de Saône-et-Loire.
- Sylvain BELLENFANT, Société d'Histoire Naturelle d'Autun.
- Cécile DETROIT, Société d'Histoire Naturelle d'Autun.
- François ESTOPPEY, Ornithologue
- François GOSSMANN, Administrateur national du Réseau Bécasse  
ONCFS/FNC/FDC.
- Caroline LE GOFF, Délégation Régionale de l'Office National de la Chasse  
et de la Faune Sauvage de Bourgogne / Franche-Comté.
- Damien LERAT, Société d'Histoire Naturelle d'Autun.
- Daniel SIRUGUE, Parc naturel régional du Morvan.

*Le Conseil scientifique du 12 décembre 2013.*